



LA GAZETTE DE CORSEUL

Magazine Municipal



Quelques brins de bonheur...

EDITO DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Au moment où j'écris ces quelques mots, cela fait déjà quatre semaines que nous sommes en confinement et le Président de la République nous annonce que ce dispositif est prolongé jusqu'au 11 mai.

C'est très contraignant mais je pense que mieux nous respecterons ce confinement avec les gestes barrières essentiels qui s'y ajoutent, mieux nous en sortirons et surtout, nous aidons les soignants à sauver des vies, dont peut-être la leur, la nôtre ou celle d'un proche

Ne nous laissons pas aller à la facilité, cette pandémie n'est pas derrière nous, elle est là bien présente et devant nous.

Je constate qu'à Corseul, dans le bourg en tout cas, ce confinement est plutôt bien respecté notamment par les jeunes. Et je veux les féliciter ainsi que leurs parents pour leur civisme.

Je constate aussi que la solidarité au sein des villages fonctionne et je remercie celles et ceux qui prennent des nouvelles de nos aînés et qui leur viennent en aide en faisant leurs courses par exemple. J'invite chacune et chacun à être vigilant et nous signaler toute situation d'isolement.

Une permanence téléphonique est assurée tous les jours à la mairie de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (sauf les samedis).

C'est dans ce contexte - avec l'annonce d'un cas de covid-19 à Corseul- que ce sont déroulées les élections municipales. Évidemment, et il fallait s'y attendre, l'abstention a été forte. D'autant qu'avec une seule liste, il n'y avait aucun suspense sur l'issue du scrutin.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés et je comprends tout à fait celles et ceux qui ont choisi la prudence en s'abstenant de venir voter. On me permettra simplement de remercier les 85% de votants qui nous ont accordé leur confiance.

A ce jour nous ne savons toujours pas à quelle date le nouveau conseil municipal sera installé. En attendant nous sommes à la tâche et restons mobilisés, en espérant retrouver une vie normale au plus vite.

D'ici là limitons nos déplacements au strict nécessaire et respectons les consignes afin d'éviter la propagation du virus.

Prenez soin de vous.

Alain JAN

Sommaire :

- P1 Edito du Maire
- P2 Informations municipales
- P4 Etat-Civil
- P5 Urbanisme
- P6 Conseil municipal et CCAS
- P11 Informations municipales
- P12 Vie locale & associative
- P13 Coronavirus
- P15 Dinan Agglomération

Permanences
de Monsieur le Maire :
Lundi et jeudi de 10h30 à 12h
sans rendez-vous

Responsable de la publication : Alain JAN
Rédaction et conception : Mairie de Corseul
Impression : Imprimerie de l'Horloge
Tirage : 1120 exemplaires

INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie : 02 96 27 90 17
Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Samedi de 9h à 12h

Ecole : 02 96 27 91 06

Garderie : 02 96 27 97 25

Consultez nos gazettes, les actualités de la commune, des associations communale et beaucoup d'autres informations sur notre site internet : www.corseul.fr



Rappel : Carte Nationale d'Identité et Passeport

Vos démarches sont à effectuer auprès des mairies de Broons, Dinan, Jugon Les Lacs, Matignon, Plancoët, Ploubalay. Prendre rendez-vous.
Des formulaires sont à votre disposition à l'accueil de la mairie de Corseul.

PACS

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est ouvert aux couples de même sexe et de sexe différent.

Informations et retrait du dossier à l'accueil de la mairie.



Défense et Citoyenneté : inscription

Formalités à effectuer en mairie munis du livret de famille et de la carte nationale d'identité dans les 3 mois suivant la date anniversaire des 16 ans. Au-delà se présenter afin de procéder à la régularisation de l'inscription.
Cette démarche déclenchera la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC) qui sera accomplie entre le 16^e et 25^e anniversaire.

Dinan Agglomération : 02 96 87 14 14

- Signalement de nids de frelons asiatiques
- Eau, assainissement, énergie, urbanisme, habitat, transports
- Déchets : badges déchetteries, horaires,
- Enfance et jeunesse : ALSH, Relai Parents Assistants Maternels, animations jeunesse
- Personnes âgées (EHPAD)
- Culture, sports et loisirs
- Développement économique, touristique et numérique

Infos pratiques
Dinan Agglomération

A retrouver sur le site : dinan-agglomeration.fr

Elections municipales Dimanche 15 mars 2020 1er tour

Le 1er tour des élections municipales s'est déroulé dans un contexte particulièrement inhabituel en raison de l'apparition de la pandémie de coronavirus.

Les consignes préfectorales obligeant, entre autres, à la désinfection des isolements, la distanciation sociale pour les votants et les membres des bureaux, la mise à disposition de gel hydroalcoolique... ont été appliquées.

Le confinement national décrété le mardi 17 mars 2020 a eu raison des textes réglementaires portant convocation le week-end suivant des conseils municipaux ayant été élus en totalité au 1er tour pour leur installation.

A ce jour et jusqu'à nouvel ordre, le mandat des élus est prolongé, la date d'un deuxième tour pour les communes concernées et l'installation des nouveaux conseils municipaux sont reportées.

Résultats

Liste Alain JAN
"Unis solidaires pour Corseul"

Inscrits :	1 716	100 %
Votants :	606	35 %
Nuls :	70	12 %
Blancs :	20	3 %
Exprimés :	516	85 %

LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE :



De gauche à droite:

Emeric PORCHER, Jessie DESREAC-LANSIAUX, Romain MERCIER, Moran CHENU, Philippe BERNARD, Yolande LELABOURIER, Jacques GUGUEN, Rachel ALLORY, Allain ROUILLE, Alain JAN, Julien BONENFANT, Pascal BOUILLON, Jean-Marc BERTON, Eliane LUCAS, Emilie CHARPIOT, Manuella LEYZOUR, Laurent VOLEAU, Anne-Gaëlle HAMONIC, Fanny PELLERIN, Marie ROBIN, Christèle JUBIN.

ETAT CIVIL

Naissances

23 décembre 2019 à Plérin :	Emma CHENU	Le Pont Au Marais
24 décembre 2019 à Rennes :	Zora JACQUENET	7 Le Plessis Madeuc
28 décembre 2019 à Saint Malo :	Milo DEGARABY	1 La Lande Baume
07 février 2020 à Dinan :	Agathe LECORVAISIER	26 La Hestriniais
14 février 2020 à Dinan :	Kurtis ZULBERTI	2 Le Gué d'en Haut



Mariages



22 février 2020 : Loïc GIBOIRE et Marie POGNON 9 Rue de l'Hôtellerie

PACS

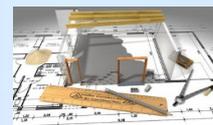
17 mars 2020 : Malvina SALVINI et David DOFONNOU A1 Le Val de Gravel



Décès

14 décembre 2019 à Plélan le Petit :	André LEMARCHAND	La Billiais puis FPA
09 janvier 2020 à Corseul :	Joseph OLERON	15 Rue de Gravel
10 janvier 2020 à Dinan :	Marie LEVEQUE née HAMONIAUX	15 Rue de l'Arguenon
27 janvier 2020 à Pleslin Trigavou :	Ida HERVÉ née NOGUES	2 La Ville es Denis
08 février 2020 à Dinan :	Robert COQUELIN	6 E Le Val de Gravel
12 février 2020 à Dinan :	Hélène LEFORT née AMELOT	4 Rue Docteur Guidon
06 mars 2020 à Corseul :	Gérard GUITON	5 Tréguihé
17 mars 2020 à Corseul :	Anita LEZOUR née LEMAITRE	22 Zone Industrielle
08 avril 2020 à Saint-André-des-Eaux :	Gilbert DARTOIS	25 Rue du Lin
09 avril 2020 à Dinan :	Robert BRANDILY	La Ville Quématz
12 avril 2020 à Dinan :	Jean-Claude CHARLES	C10 Lotissement du Val de Gravel

URBANISME



Publicité des demandes de permis de construire et d'autorisations simplifiées déposées au secrétariat de mairie depuis le 18 décembre 2019

N°	Adresse	Nature de la construction
DP19C0060	32 Rue des blés noirs - Domaine de la Mettrie	Abri de jardin
PD19C0006	Le Vaulembert	Permis de démolir
PC20C0001	9 Rue de l'Hôtellerie	Extension
DP20C0001	16 Rue de l'Hôtellerie	Panneaux photovoltaïques
DP20C0002	4 La Hestrinai	Ouvertures et clôture
DP20C0003	3 Place du centre	Réfection toiture
DP20C0004	7 Clos de la Ville es Hues	Mur de clôture
DP20C0005	9 Rue du Lin Domaine de la Mettrie	Muret
DP20C0006	16 Rue Ernest Villalon	Vélux
PC20C0002	11 Nisizan	Auvent
DP20C0008	10 Rue de l'Arguenon	Vélux
DP20C0009	1 Rue des Bruyères Domaine de la Mettrie	Jardin d'hiver
DP20C0010	La Fresnais	Mur sur bâtiment
DP20C0011	Le Vaulembert	Extension
DP20C0012	7 Lotissement de Buhén	Clôture
DP20C0013	10 Cité Halouze	Changement de menuiseries
DP20C0014	Le Pont Brûlé	Générateurs solaires
DP20C0015	9 La Gauvenais	Générateur photovoltaïque
PC20C0004	La Giendrotais	Changement de destination
DP20C0016	25 La Poissonnais	Abri de jardin
DP20C0017	26 Rue des blés noirs - Domaine de la Mettrie	Clôture
DP20C0018	3 La Chauvais	Véranda
DP20C0019	3 Rue du Dr Guidon	Modifications ouvertures
DP20C0020	La Carduchais	Extension
PC20C0005	4 Lotissement Impasse de L'Etrat	Maison individuelle
DP20C0021	1 Lotissement de Buhén	Piscine hors sol

A dater du 1er avril 2020, de nouveaux CERFA de permis de construire et d'aménager, de déclaration préalable et de permis de démolir sont téléchargeables sur le site : service-public.fr

CONSEIL MUNICIPAL Réunion du 28 février 2020

MISE EN CONCURRENCE DES CONTRATS D'ASSURANCES CHOIX D'UN ASSISTANT DE MAITRISE D'OUVRAGE

Dans le cadre du choix d'un maître d'ouvrage pour la mise en concurrence des contrats d'assurances en 2020, 3 dossiers ont été présentés au conseil municipal.

Le cabinet ARIMA Consultants Associés a été retenu, celui-ci étant le plus avantageux financièrement pour un coût de 1 920 € TTC.

INDEMNISATION DES PARTICULIERS POUR DES DEGATS SUR LEURS CULTURES EN RAISON DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES COMMUNALES

Des travaux de fouilles archéologiques communales ont occasionné des dégâts sur des cultures.

A ce titre, le GAEC DES CHENES VERTS sis à PLOREC SUR ARGUENON a transmis une demande d'indemnisation de 220 € suite aux fouilles archéologiques pour la voie douce, accordée à l'unanimité.

CONTENTIEUX «IMMEUBLE EN RUINE A TREFORT» : AUTORISATION DE DEMOLITION

Rappel d'un contentieux opposant la commune depuis 2011 au propriétaire d'un bien immobilier sis lieu-dit «Tréfort» et domicilié au Royaume Uni.

Ce bien laissé en état d'abandon et devenu une ruine est mitoyen à une maison d'habitation occupée par une famille, présentant des risques et un danger pour les tiers.

Après multiples démarches administratives et procédures, la commune a obtenu par décision de justice en date du 3 octobre 2019, le versement d'une indemnité par le propriétaire et autorisation de faire procéder à la démolition de ce bien.

Cette décision ne sera définitive qu'à l'expiration d'un délai d'une quinzaine de jours suivi d'un délai supplémentaire de deux mois, s'agissant d'un acte délivré à l'étranger.

L'assemblée, unanime, a autorisé le maire à faire procéder à la démolition de l'immeuble dans les termes du jugement et à choisir l'entreprise de démolition.

SDE22 : TRAVAUX DE MAINTENANCE FOURNITURE ET POSE D'UN PORTE CANDELABRE RUE DE L'HOTELLERIE

Accord unanime sur la proposition financière du SDE22 ayant la compétence éclairage public et présentant un montant estimatif de 414,72 € dont une participation communale évaluée à 241,92 €.

ACHAT DE DEUX LAVEUSES DE SOL ET D'UN NETTOYEUR VAPEUR

Accord unanime pour l'achat de :

- Deux laveuses de sol : une pour le groupe scolaire et une pour la mairie au prix unitaire de 3 525.12 € TTC

- d'un nettoyeur vapeur pour le restaurant scolaire au prix de 4 439.04 € TTC.

XXXXXXXXXX

En cette année d'élections municipales, chaque commune avait le choix d'approuver et de voter ses documents budgétaires avant ou après le renouvellement des conseils municipaux.

La municipalité de Corseul a fait le choix d'un vote préalable au scrutin.

XXXXXXXXXX

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE A ADMINISTRATIF 2019

Le compte de gestion est établi par le Trésorier et le compte administratif par la commune. Ces documents présentent les dépenses et les recettes **exécutées et perçues** dans l'année et doivent être en stricte concordance. Ils sont présentés, approuvés par le conseil municipal et transmis au contrôle de légalité de la Préfecture.

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2019

Le compte de gestion et le compte administratif strictement en concordance, se présentent comme suit et sont unanimement approuvés :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes :	1 769 276.55 €
Dépenses :	1 043 063.51 €
Résultat :	726 213.04 €
Excédent antérieur reporté :	971 575.36 €

Résultat de clôture : 1 697 788.40 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes :	193 476.39 €
Dépenses :	552 697.54 €
Résultat :	-359 221.15 €
Excédent antérieur reporté :	2 392 371.45 €

Résultat de clôture : 2 033 150.30 €

**Résultat de l'exercice 2019 :
3 730 938.70 €**

Restes à réaliser recettes :	284 600 €
Restes à réaliser dépenses :	1 255 402 €

Soit un résultat global 2019 de : 2 760 136.70 €

Vote du budget primitif 2020

Les prévisions s'équilibrent en dépenses et en recettes.

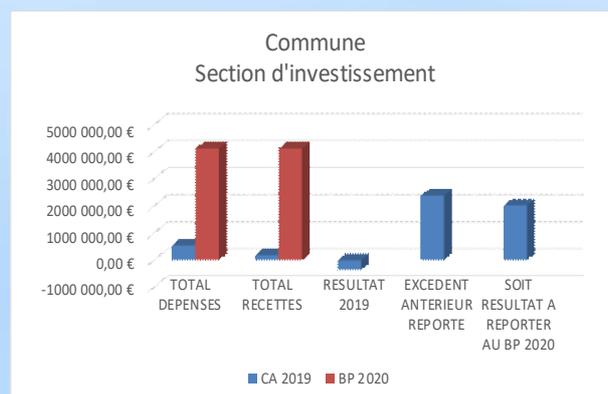
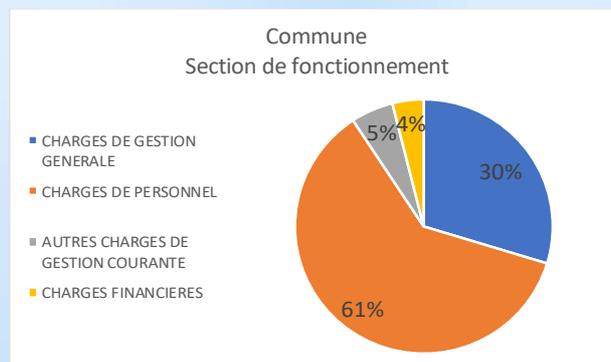
SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses / Recettes :	3 420 799.00 €
Excédent de fonctionnement reporté :	1 697 788.40 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses / Recettes :	4 131 532.00 €
Excédent d'investissement reporté :	2 033 150.30 €

Commune



Vote des taux d'imposition 2020

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2020 et de conserver les taux votés en 2019, à savoir :

Taxe d'habitation :	12,11 %
Taxe foncière bâti :	15,68 %
taxe foncière non bâti :	62,53 %

Lotissement »La Mettrie »

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2019

Le compte de gestion et le compte administratif strictement en concordance, se présentent comme suit et sont unanimement approuvés :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes :	123 859.00 €
Dépenses :	771.00 €
Résultat :	123 088.00 €
Excédent antérieur reporté :	44 818.22 €

Soit un résultat global 2019 de : 167 906.22 €

Modification du tableau des effectifs : suppression et création de deux postes d'adjoint technique

Suppression de deux postes d'adjoint technique 2^{ème} classe DHS 28h en raison d'un départ par démission et d'une radiation des cadres et création de deux postes d'adjoint technique territorial DHS 16,45 ct et DHS 12,60 ct à dater du 1er janvier 2020.

Organisation des temps scolaires sur 4 jours :

Demande de renouvellement de dérogation en 2020

Accord unanime de demande de renouvellement pour les communes ayant demandé une dérogation en 2017 pour le passage à 8 demi-journées de classe suite à la suppression des TAP.

Convention bipartite : Dinan-Agglomération/commune de Corseul

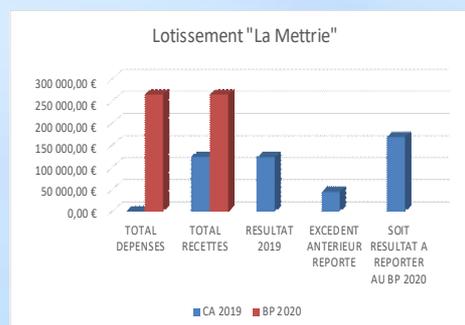
Convention entre Dinan-Agglomération et la commune de Corseul pour la réalisation de travaux de restauration hydromorphologique du Chenay à Corseul au lieu-dit Le Val (terrain de moto-cross).

Vote du budget primitif 2020

Les prévisions s'équilibrent en dépenses et en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses / Recettes :	264 900.00 €
Excédent de fonctionnement reporté :	167 906.22 €



Avenant à la convention constitutive du groupement d'achat d'énergies du 7 avril 2014 approuvé le 15 novembre 2019 par le Comité Syndical du SDE22

Pas d'opposition aux modifications concernant les points suivants :

- Utilisation de la plateforme SMAE
- Mise en place de frais d'adhésion à partir du début d'exécution des prochains marchés pour l'électricité au 01/01/2022
- Ouverture du groupement aux personnes morales de droit privé.

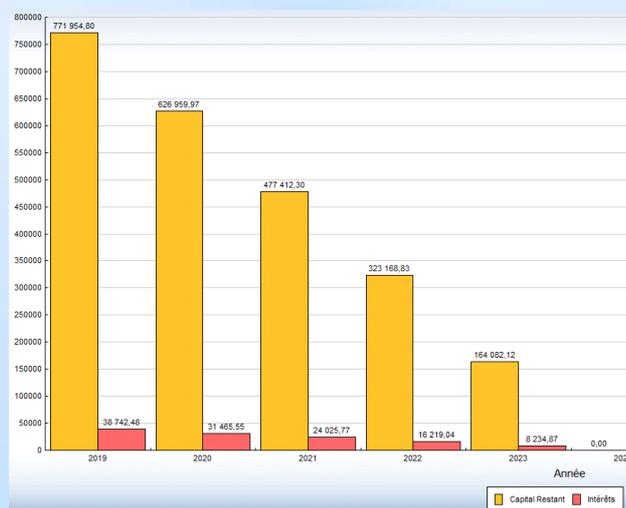
Etat des délégations / informations sur les dépenses d'investissement réalisées

- Chassis sous-sol de la mairie :	1 895.53 €
- Barrières et panneaux de signalisation :	449.28 €
- Poste informatique école :	576.00 €
- Evolution disques durs ordinateurs école :	1 107.00 €
- Couvertures et draps pour dortoir école :	362.40 €
- Aspirateur école :	265.80 €
- Chauffe-eau école :	558.70 €

Travaux réalisés en 2019

MATERIELS DIVERS	8 508,68 €
CONSTRUCTION BATIMENTS COMMUNAUX	22 405,26 €
EQUIPEMENTS-TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES	35 930,00 €
ACQUISITION ET VENTES DIVERS TERRAINS	76 830,64 €
EQUIPEMENT GROUPE SCOLAIRE	4 906,39 €
AMENAGEMENT TERRAIN DES SPORTS	15 586,27 €
EQUIPEMENT SALLE DES FETES	3 261,20 €
EQUIPEMENT GARDERIE CLSH	825,48 €
TRAVAUX MAIRIE	5 916,00 €
TRAVAUX EGLISE	10 261,50 €
CREATION ET AMENAGEMENT VOIES DOUCES	4 068,11 €
VOIRIE DEFINITIVE LOTISSEMENTS	38 624,76 €
TRAVAUX RUE DE L'ARGUENON - METTRIE	104,00 €
REHABILITATION BATIMENT 2 R DE LESSARD	35 457,50 €
RESEAUX EAU PLUVIALE	39 584,40 €
TRAVAUX CENTRE MEDICAL	6 398,47 €
AMENAGEMENT CHEMIN DU RAY ET SAINT JEAN	70,80 €
VOIRIE	26 733,00 €
EQUIPEMENT RESTAURATION SCOLAIRE	397,87 €
EQUIPEMENT MAIRIE	2 846,40 €
ABRIBUS	10 737,90 €
MARQUAGE SIGNALETIQUE	8 650,83 €
EQUIPEMENT AMENAGEMENT SITE VAL DE GRAVEL	20 284,75 €
TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE	2 616,00 €
EQUIPEMENTS DIVERS	5 096,40 €
TOTAL	386 102,61 €

Etat de la dette



Extinction de la dette en 2024

Principaux travaux votés pour 2020

FOUILLES ARCHEOLOGIQUES PREALABLES ET TRAVAUX AMENAGEMENT VOIE DOUCE ENTRE L'AIRE DE SONNENBÜHL ET LE CENTRE BOURG	300 000,00 €
FOUILLES ARCHEOLOGIQUES PREALABLES ET TRAVAUX DU FUTUR LOTISSEMENT QUARTIER SILICIA	1 055 000,00 €
SUITE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN FOYER LOGEMENTS (SALLES COMMUNALES)	347 038,00 €
TRAVAUX RESEAU EAUX PLUVIALES BOURG	150 000,00 €
SUITE DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DU CABINET MEDICAL	390 000,00 €
SUITE DES TRAVAUX AMENAGEMENT D'UN PLATEAU SURELEVE CROISEMENT CHEMIN ST JEAN CHEMIN DU RAY	200 300,00 €
TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE ECOLE PRIVEE	207 000,00 €
TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN LOGEMENT DE LA POSTE	175 000,00 €
TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE	150 000,00 €
TRAVAUX DE SECURISATION DU BOURG	200 000,00 €
TOTAL	3 174 338,00 €

CCAS

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2019

Le compte de gestion et le compte administratif strictement en concordance, se présentent comme suit et sont unanimement approuvés :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

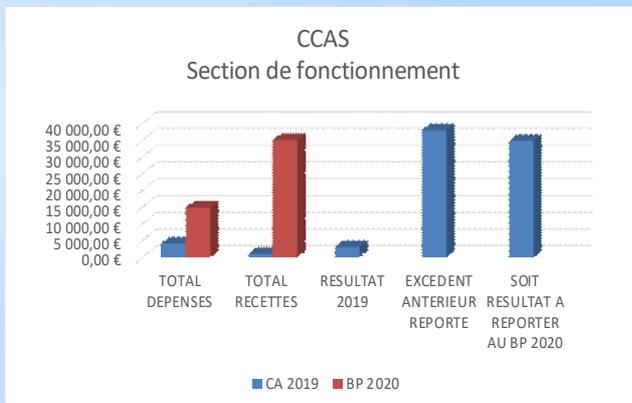
Recettes :	1 056.76 €
Dépenses :	4 248.68 €
Résultat :	-3 191.92 €
Excédent antérieur reporté :	38 148.67 €

Résultat de clôture : 34 956.75 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent d'investissement reporté : 752.02 €

Soit un résultat global 2019 de : 35 708.77 €



Vote du budget primitif 2020

Les prévisions s'équilibrent en dépenses et en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

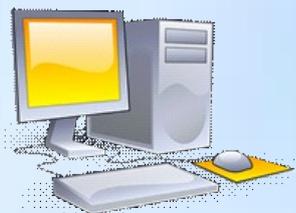
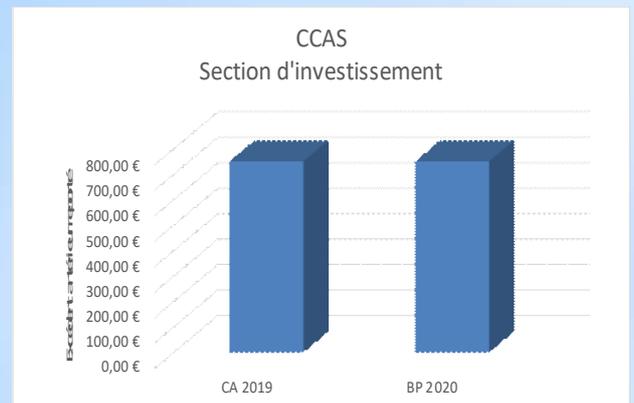
Dépenses :	14 950.00 €
Recettes :	35 155.00 €
Excédent de fonctionnement reporté :	34 956.75 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent d'investissement reporté : 752,02 €

Il est précisé que le budget primitif est voté en déséquilibre.

Il est excédentaire en raison du report des excédents liés à la clôture du budget annexe «foyer logements».



Retrouvez l'intégralité des délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune.

Elles sont également consultables en mairie.

INFORMATIONS MUNICIPALES

REMISE DE MEDAILLES

A l'issue du dernier conseil municipal de la mandature le 28 février, le maire Alain Jan, a mis à l'honneur deux de ses adjoints : René Desréac et Daniel Lhermitte élus respectivement depuis 1995 et 2001.

René Desréac occupera les fonctions d'adjoint de 1995 à 2020 et Daniel Lhermitte, d'abord conseiller municipal, sera adjoint de 2008 à 2020.

Cette médaille de la commune vient récompenser un long engagement, un investissement et une présence quasi-quotidienne au service de Corseul et de ses administrés.

En raison de la crise sanitaire, les deux adjoints devront prolonger leur mission jusqu'à l'installation du nouveau conseil municipal.



A gauche : Daniel Lhermitte, adjoint en charge des bâtiments, espaces verts, fleurissement et proximité

A droite : René Desréac, adjoint en charge des travaux, de la voirie et de l'assainissement.

RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021

Le dossier d'inscription « services périscolaires et restauration » est disponible sur le site : www.corseul.fr
Il est à imprimer, compléter et signer.

Il devra **impérativement** être retourné en mairie dûment signé et avec les pièces justificatives demandées
VENDREDI 25 MAI 2020 dernier délai.

Des dossiers papier sont disponibles à l'accueil de la mairie. **A retirer sur rendez-vous téléphonique préalable.**

BIBLIOTHÈQUE

La sérigraphie s'invite à la bibliothèque de Corseul :

Dans le cadre des actions culturelles mises en place par le C.T.L.I [Contrat Territoire Lecture Itinérance] de Dinan Agglomération, l'artiste Anaïck Moriceau, a animé un atelier de sérigraphie à Corseul le mercredi 12 février. Entourée d'une douzaine d'enfants de l'ALSH, elle a invité chacun à laisser libre cours à son imagination. Les enfants, concentrés et enthousiastes, ont pu manipuler les outils de la sérigraphie. Très fiers, ils sont repartis avec leur sérigraphie en poche pour la montrer aux copains et aux parents !

D'autres ateliers suivront qui, nous l'espérons, connaîtront le même succès !

PRÊT DE LIVRES :

Ouverture exceptionnelle de la bibliothèque JEUDI 7 MAI 2020 de 15 heures à 16 heures dans le respect des gestes barrières.

VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Toute association souhaitant faire paraître un article est invitée à prendre contact avec la mairie : contact@corseul.fr

ECHO L'EAU

Association Loi 1901 créée en décembre 2019 par trois habitantes de Corseul. L'association Echo l'Eau a pour but premier de partager et d'échanger les savoir-faire pour mieux vivre en harmonie avec notre environnement, notamment en réduisant nos impacts liés à une consommation destructrice (pollution par les déchets et les transports, gaspillage alimentaire, destruction des écosystèmes et mise à mal des systèmes économiques et sociaux par les productions intensives, dépendance alimentaire, ...).

Son champ géographique s'étend à la commune de Corseul et aux communes voisines. Elle s'évertue à créer du lien entre les habitants (foyers, familles, individus, associations, ...), la commune, le Communauté d'Agglomération, et les acteurs économiques locaux à même de participer à la construction d'un système de consommation plus respectueux. Les achats groupés en vrac peuvent contribuer à la réduction des déchets, de l'impact carbone lié au transport, et des prix des denrées. Ainsi, dès janvier 2020, l'association proposait l'achat groupé de denrées alimentaires Biologiques (légumineuses, céréales, huile, café, fruits secs, ...), en vrac (contenants allant de 1 à 25 kg). Une trentaine de familles a bénéficié de cette première commande. Une deuxième a été organisée fin Mars. Au vu de sa réussite, l'opération, ouverte à tous sous condition d'adhésion à Echo l'Eau, sera renouvelée chaque trimestre. Autre motivation de l'association : consommer local grâce aux circuits courts. Pourquoi ? nous demanderez-vous ... Et bien, parce que consommer local, c'est réduire les impacts liés aux transports (émissions de carbone, pollution de l'air, pollution de l'eau, pollution sonore, pollution lumineuse, fragmentation des habitats et de l'agriculture liée au développement des infrastructures de transports, dépendance aux énergies fossiles ...).

Consommer local, c'est donner du travail à nos producteurs locaux. En circuit court, le producteur est mieux rémunéré en plus, du fait qu'il n'y a pas d'intermédiaire. En plus, ça crée du lien social, parce qu'on apprend à le connaître, à connaître son outil de travail que sont ses terres, son atelier ... Local et Bio c'est encore mieux.

Echo l'Eau s'attache aussi à la sensibilisation et au partage sur les économies d'eau, la réduction des déchets, le nettoyage de la ville et de la nature, ... Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons partager, échanger nos expériences, nos idées ... Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons agir !

En résumé, Echo l'eau, c'est tenter de revenir à la simplicité des gestes et des habitudes, ensemble. Vous et toutes vos idées sont les bienvenus !

Découvrez-nous sur Facebook ECHO L'EAU et contactez-nous à echoleau22@gmail.com

Nous espérons organiser l'événement ECHO L'EAU ATTITUDE, le vendredi 15 Mai, de 16h30 à 21h00, à la Salle des sports de Corseul, - Marché de producteurs et créateurs locaux, concert, ateliers « fabrique ton produit ménager »... Mais, au vu des restrictions sanitaires nous préférons reporter ce temps de partage et vous tiendrons informés.



LA CHAÎNE DE L'ESPOIR

Pour cette nouvelle mission à Tiekouna, village du Burkina Faso où l'association œuvre depuis 31 ans, nous étions 2, Nane, adhérente bénévole et moi-même.

Cette fois, c'est un mur d'enceinte de 386 m pour le collège que le maçon et son équipe ont bâti. Les briques de ciment ont été façonnées sur place et tout ce travail a été accompli dans les règles de l'art. Un forage creusé à 65m vient compléter les points d'eau si précieux du village.

Nous avons acheté en ville des manuels de maths et physique chimie (70) pour la classe de 4ème (faute de moyen de l'état, notre collège n'a pu en être doté). Nous avons aussi versé une année de vacation pour le professeur d'EPS. Les 15 familles parrainées ont reçu pour la plupart des vivres afin d'assurer une meilleure alimentation mais aussi du ciment ou des tôles pour de petits travaux en cours.

La petite Marietou a repris le chemin de l'institut des jeunes sourds et malentendants à Bobo-Dioulasso (95km) où, depuis 2 années maintenant, elle suit sa scolarité. Dix jeunes de la 6ème à la terminale ou encore à l'université ont été soutenus pour leurs frais de dossier, loyers ou fournitures.

Cette fois, 4 bicyclettes neuves ont été remises aux jeunes apprentis devant suivre leurs formations professionnelles à 7 km du village. Des meules pour le meunier, une motopompe pour le jardinier ont aussi été achetées en ville.

Deux maisonnettes ont été bâties pour une famille sans abri. Nous avons aussi fait réparer le forage d'un autre quartier de Tiekouna (ce sont des pièces de rechange très coûteuses pour les usagers).

Trois fauteuils roulants fabriqués à Bobo-Dioulasso ont été remis à deux femmes et à une petite fille (malformation ou accident) et puis toujours les soins médicaux, dentaires ou ordonnances, très onéreux ont été payés.

Tout ce travail ne pourrait se faire sans vous, les adhérents, les donateurs, les parrains, les bénévoles et les clients du maillon.

Un grand merci à vous.

Marion
Association Chaîne de l'espoir
Boutique Le Maillon
7 place du centre
22130 Corseul



PANDEMIE COVID 19

LANCEMENT DE LA PLATEFORME : jeuxaider.gouv.fr - Réserve civique COVID 19

« Cet espace d'engagement est ouvert à tous. Que l'on soit bénévole dans l'âme, habitué depuis toujours des missions associatives. Ou que l'on ait à cœur, pour la première fois, de donner un peu de temps et d'énergie.

Parce que cette guerre sanitaire est sans précédent, parce qu'elle nous concerne toutes et tous et parce que nous voulons la gagner(...) ».

Gabriel ATTAL, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Contacts utiles

 Service-Public.fr 		
CONFINEMENT COMMENT CONTACTER LES SERVICES PUBLICS ?		
Commissariats <ul style="list-style-type: none"> Les commissariats habituellement ouverts 24h/24 restent ouverts Ceux avec un accès limité sont fermés  <p>Avant de se déplacer, appeler le commissariat Certaines démarches peuvent se faire en ligne</p>	Préfectures <ul style="list-style-type: none"> Toutes les préfectures sont fermées au public  <p>Un grand nombre de démarches peuvent se faire sur Service-Public.fr</p>	Bureaux de poste <ul style="list-style-type: none"> L'activité est restreinte avec 1850 bureaux de poste ouverts Certains services sont disponibles (retrait d'espèces...)  <p>La livraison du courrier (colis et presse) est effectuée les mercredi, jeudi et vendredi. La presse quotidienne est aussi distribuée aux abonné(e)s les lundi ou mardi</p>
CAF <ul style="list-style-type: none"> Les Caf peuvent recevoir sur rendez-vous selon les départements Pour vos démarches, privilégiez : l'espace "mon compte" du site caf.fr l'application mobile Caf  <p>Le versement des aides sociales est assuré et les droits maintenus</p>	Pôle emploi <ul style="list-style-type: none"> Les agences sont fermées au public et les rendez-vous sont annulés Les conseillers répondent par téléphone ou par mail Les droits ayant pris fin le 01/03 sont prolongés jusqu'à la fin du confinement  <p>Les demandeurs d'emploi doivent effectuer leur actualisation en ligne</p>	Assurance retraite <ul style="list-style-type: none"> Les agences sont fermées au public En cas de rendez-vous, un conseiller proposera une solution alternative à distance  <p>Les dossiers sont traités et les paiements effectués</p>

17 POLICE SECOURS

15 SAMU

18 SAPEURS POMPIERS

114 accessible par SMS si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence et dans l'impossibilité de parler

115 hébergements d'urgence

ADAJ : Association départementale d'alternatives judiciaires - Bureau d'aide aux victimes
Téléphone : 02 96 61 83 79
Mail : adaj.alternativesjudiciaires@wanadoo.fr

Numéros d'urgence sociale

- Violences sur les enfants 119 - <https://www.allo119.gouv.fr>
- Violences conjugales 3919 - <https://www.stop-violences-femmes.gouv.fr>
- En cas de danger immédiat contacter le 17
- Cellule d'écoute de la Croix Rouge pour les personnes vulnérables : 09 70 28 30 00

Centre Ressources Autisme (CRA)

Le CRA se met à disposition dans le cadre du COVID 19 pour apporter des conseils et du soutien ponctuels, à destination des familles de personnes autistes, et des personnes autistes elles-mêmes. Vous pouvez contacter le CRA du lundi au vendredi de 9h à 12h, au 02 98 85 58 90 ou à contact@cra.bzh
Retrouvez toutes les informations sur la page actualité du site internet : www.cra.bzh

Soutien psychologique

La Fondation Bon Sauveur met à disposition des professionnels et des particuliers une plateforme téléphonique de soutien psychologique animée par des psychologues de la Fondation Bon Sauveur 7 jours sur 7 de 9 heures à 17 heures.

Tél : 02 96 12 12 25

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

DINAN AGGLOMERATION

DINAN AGGLOMÉRATION DANS L'ANTICIPATION ET LA SOLIDARITÉ

Le Président de la République a annoncé la prolongation de l'état de confinement jusqu'au lundi 11 mai prochain, laissant espérer à cette date le début d'une longue et progressive procédure de déconfinement dont les modalités pratiques nous sont encore inconnues.

Pour autant, nous savons que des mesures de protection collectives devront être déployées, notamment le port de masques pour éviter les risques d'un rebond épidémique.

Dinan Agglomération a commandé dès le 10 avril dernier 60.000 masques dits alternatifs (lavables et réutilisables), à l'échelle de l'agglomération, en vue de préparer la période de déconfinement à venir.



ACCUEILLIR LES ENFANTS DES PERSONNELS DE SANTÉ

Dinan Agglomération a proposé un mode de garde pour les enfants des personnels soignants âgés de 3 mois à 11 ans.

Durant les vacances de Pâques, du 14 au 24 avril, cinq structures d'accueil de loisirs (ALSH) étaient ouvertes : Matignon, Plélan, Plouër Sur Rance, Le Quiou et Caulnes.

Pour respecter les mesures sanitaires et gestes barrières, 20 enfants maximum étaient présents par site. Ce service gratuit était réservé uniquement aux professionnels de santé.

En dehors des vacances scolaires, un accueil des enfants de 3 mois à 11 ans est possible pour les enfants des personnels soignants. Afin de répondre précisément aux besoins des familles, les personnes concernées sont invitées à contacter le 02 96 87 52 86 (enfants de 3 mois à 4 ans) ou le 02 96 41 27 17 (enfants de 4 à 11 ans) ou par mail à l'adresse : contact@dinan-agglomeration.fr



OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DE QUELQUES DECHETTERIES POUR LES PROFESSIONNELS A COMPTER DU 17 AVRIL 2020

**COVID-19 – MODALITES D'ACCUEIL DES DECHETS VERTS
ISSUS DE L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE DES ESPACES
VERTS (Paysagiste, entreprise d'entretien des espaces verts,
CESU ...) DISPOSANT D'UN BADGE PROFESSIONNEL**

[Compléments et beaucoup d'autres informations sur :
http://www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr)